

## **INSCRIPTIONS À L'ACTION EN JUSTICE CONTRE LES COMPTEURS « LINKY »**



Protection de la santé, vie privée, facturation, pannes...

**VOUS NE VOULEZ PAS DU « LINKY » CHEZ VOUS ?**

Une équipe d'avocats peut défendre votre refus,  
que votre compteur ait déjà été installé ou non.

**Inscrivez-vous à l'action collective**  
**en justice sur [Lexprecia.com](http://Lexprecia.com) ou [MySMARTcab.fr](http://MySMARTcab.fr)**

